Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	20-7394-8	**Numéro de la version :**	18.00
Date de parution :	2026/05/28	**Remplace la version datée de :**	2025/06/05

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Encres de sérigraphie UV 3M(MC) de série 9800CL Encre Transparent de Sérigraphie

Numéros d'identification de produit

75-3470-6922-3

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Encre

Utilisation spécifique

Encre sérigraphie

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division de la stratégie de marque et du transport
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.
Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : peau

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et des dispositifs de protection pour les yeux.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

47% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.
47% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Uréthane acrylique aliphatique	Secret Fabrication	40 - 50	Ne s'applique pas
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	48145-04-6	10 - 30 Secret Fabrication *	Acrylate de 2-phénoxyéthyle
N-VINYLCAPROLACTAME	2235-00-9	7 - 13 Secret Fabrication *	1-Vinylhexahydro-2H-azépin-2-one
Acrylate de 2-(2-ethoxyethoxy)éthyle	7328-17-8	5 - 10 Secret Fabrication *	Di(éthylene glycol) éthyl éther acrylate
Diacrylate d'hexaméthylène	13048-33-4	1 - 5 Secret Fabrication *	Diacrylate d'hexaméthylène
Copolymère acrylique	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-oxopropyliques)	163702-01-0	1 - 5 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	41556-26-7	1 - 5 Secret Fabrication *	Ester de bis(tétraméthyl-2,2,6,6 pipéridinyl-4)-1,10 de l'acide décanoique
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	28961-43-5	1 - 5 Secret Fabrication *	.alpha.-Hydro-.omega.-(acryloyloxy)poly(oxyéthylène), éther (3:1) avec le propylidynetriméthanol
Contrôle de la mousse – à base de silicone	Secret Fabrication	1 - 2	Ne s'applique pas
2-Hydroxy-2-Methylpropiophenone	7473-98-5	0.5 - 1.5 Secret Fabrication *	2-Hydroxy-2-méthylpropiophénone
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	52408-84-1	0.1 - 1 Secret Fabrication *	.alpha., .alpha.', .alpha.,"-Propane-1,2,3-triyltris{.omega.-(acryloyloxy)poly[oxy(méthyléthylène)]}
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	82919-37-7	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle

Uréthane acrylique aliphatique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Contrôle de la mousse – à base de silicone est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Copolymère acrylique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Formaldéhyde	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le

déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Diacrylate d'hexaméthylène	13048-33-4	AIHA	MPT:1 mg/m3(0.11 ppm)	Sensibilisant Cutanée
N-VINYLCAPROLACTAME	2235-00-9	Fabricant déterminé	MPT(8 heures):0.1 ppm(0.57 mg/m3)	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Aucun controle requis

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats

d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Appareil de protection respiratoire à épuration d'air à demi-masque ou à masque complet adapté aux vapeurs organiques et aux particules, y compris les brumes grasses

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Liquide
couleur	Incolore
Odeur	Acrylate légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	> 148,9 ºC
Point d'éclair :	> 93,3 ºC [*Méthode de test:*Vase Clos Pensky-Martens]
Vitesse d'évaporation :	< 1 [*Ref Std:*BUOAC=1]
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	< 1.2 mmHg [@ 20 ºC]
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	Environ 1,3 g/ml
Densité relative	Environ 1,3 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Pas de données disponibles*
Composés Organiques Volatils	1 g/l
Pourcentage de matières volatiles	1 - 5 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	1 g/l

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse peut se produire. En cas de diminution de l'inhibiteur ou d'exposition à la chaleur.

10.4 Condition à éviter
Étincelles et/ou flammes
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Pourrait s'avérer dangereux en cas de contact avec la peau. Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :
Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau Effets cutanés : Signes et symptômes probables : rougeur, démangeaisons, acné ou bosses sur la peau.

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
N-VINYLCAPROLACTAME	Dermale	Lapin	LD50 1 700 mg/kg
N-VINYLCAPROLACTAME	Ingestion	Rat	LD50 1 049 mg/kg
Acrylate de 2-(2-ethoxyethoxy)éthyle	Dermale		LD50 estimée à 1 000 - 2 000 mg/kg
Acrylate de 2-(2-ethoxyethoxy)éthyle	Ingestion	Rat	LD50 1 860 mg/kg
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	Dermale	Lapin	LD50 > 13 200 mg/kg
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Diacrylate d'hexaméthylène	Dermale	Lapin	LD50 3 636 mg/kg
Diacrylate d'hexaméthylène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-oxopropyliques)	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-oxopropyliques)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Rat	LD50 3 125 mg/kg
2-Hydroxy-2-Methylpropiophenone	Dermale	Rat	LD50 6 929 mg/kg
2-Hydroxy-2-Methylpropiophenone	Ingestion	Rat	LD50 1 694 mg/kg
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	Ingestion	Rat	LD50 3 125 mg/kg
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Lapin	Aucune irritation significative

N-VINYLCAPROLACTAME	Lapin	Irritation minimale.
Acrylate de 2-(2-ethoxyethoxy)éthyle	Lapin	Irritant
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	Lapin	Irritation minimale.
Diacrylate d'hexaméthylène	Lapin	Irritant
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-oxopropyliques)	Lapin	Aucune irritation significative
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Lapin	Irritation minimale.
2-Hydroxy-2-Methylpropiophenone	Lapin	Aucune irritation significative
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	Lapin	Irritation minimale.
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Lapin	Irritation minimale.

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Lapin	Aucune irritation significative
N-VINYLCAPROLACTAME	Lapin	Irritant grave
Acrylate de 2-(2-ethoxyethoxy)éthyle	Lapin	Irritant grave
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	Lapin	Irritant grave
Diacrylate d'hexaméthylène	Lapin	Irritant modéré
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-oxopropyliques)	Lapin	irritant légère
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Lapin	irritant légère
2-Hydroxy-2-Methylpropiophenone	Lapin	irritant légère
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	Lapin	irritant légère
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Lapin	Irritant grave

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Cochon d'Inde	sensibilisant
N-VINYLCAPROLACTAME	Mouris	sensibilisant
Acrylate de 2-(2-ethoxyethoxy)éthyle	Cochon d'Inde	sensibilisant
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	Cochon d'Inde	sensibilisant
Diacrylate d'hexaméthylène	Cochon d'Inde	sensibilisant
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-oxopropyliques)	Cochon d'Inde	Non classifié
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Cochon d'Inde	sensibilisant
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	Cochon d'Inde	sensibilisant
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Mouris	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
N-VINYLCAPROLACTAME	In Vitro	N'est pas mutagène
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	In vivo	N'est pas mutagène
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Diacrylate d'hexaméthylène	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-	In Vitro	N'est pas mutagène

oxopropyliques)		
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-oxopropyliques)	In vivo	N'est pas mutagène
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	In vivo	N'est pas mutagène
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	In vivo	N'est pas mutagène
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Diacrylate d'hexaméthylène	Dermale	Mouris	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 800 mg/kg/jour	43 jours
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Diacrylate d'hexaméthylène	Non spécifié	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-oxopropyliques)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 280 mg/kg/jour	1 génération
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-oxopropyliques)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-oxopropyliques)	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	LOAEL 8 mg/kg/jour	1 génération
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif	29 jours

				observé 1 493 mg/kg/jour	
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 209 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 804 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 209 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 804 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	29 jours
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
N-VINYLCAPROLACTAME	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Diacrylate d'hexaméthylène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
N-VINYLCAPROLACTAME	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,001 mg/l	28 jours
N-VINYLCAPROLACTAME	Inhalation	sang	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,18	90 jours

					mg/l	
N-VINYLCAPROLACTAME	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,18 mg/l	90 jours
N-VINYLCAPROLACTAME	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,18 mg/l	90 jours
N-VINYLCAPROLACTAME	Inhalation	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,18 mg/l	90 jours
N-VINYLCAPROLACTAME	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 260 mg/kg/jour	3 mois
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	29 jours
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
Triméthylolpropane d'Éthoxylate et de Triacrylate	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
Diacrylate d'hexaméthylène	Dermale	la peau	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Mouris	LOAEL 70 mg/kg/jour	80 semaines
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-oxopropyliques)	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	4 semaines
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-oxopropyliques)	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	4 semaines
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-oxopropyliques)	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	4 semaines
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-oxopropyliques)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	4 semaines
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100	4 semaines

oxopropyliques)					mg/kg/jour	
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-oxopropyliques)	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	4 semaines
Prop-1-ène-2-ylbenzène homopolymérisé, dérivés ar-(2-hydroxy-2-méthyl-1-oxopropyliques)	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	4 semaines
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	28 jours
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	Ingestion	yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	28 jours
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493	29 jours

PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE					mg/kg/jour	
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
SEBACATE DE METHYLE ET DE 1,2,2,6,6-PENTAMETHYL-4-PIPERIDYLE	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Dermale	cœur	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	2 semaines
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Dermale	la peau	Non classifié	Lapin	LOAEL 500 mg/kg/jour	2 semaines
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Dermale	foie	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	2 semaines
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	2 semaines
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	2 semaines
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Dermale	système respiratoire	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	2 semaines
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	29 jours
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	29 jours
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	29 jours
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 375 mg/kg/jour	90 jours
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 375 mg/kg/jour	90 jours

Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 375 mg/kg/jour	90 jours
Triacrylate de Glycérol Propoxylée	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 375 mg/kg/jour	90 jours

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le

personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	20-7394-8	**Numéro de la version :**	18.00
Date de parution :	2026/05/28	**Remplace la version datée de :**	2025/06/05

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca